

À mots découverts

À la pointe du progrès, pour un avenir meilleur

Dites :

écotechniques de l'information et de la communication (éco-TIC)

au lieu de : *green information technology, green IT*

On appelle ainsi « les techniques de l'information et de la communication dont la conception ou l'emploi permettent de réduire les effets négatifs des activités humaines sur l'environnement.

La réduction des effets négatifs des activités humaines sur l'environnement tient à la diminution de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre qui résulte du recours aux éco-techniques, ou à la conception même de ces techniques, qui s'attache à diminuer les agressions qu'elles pourraient faire subir à l'environnement au cours de leur cycle de vie ».

Journal officiel du 12 juillet 2009

Accessibilité et langue

Quelle est la différence entre un *hacker* et un *cracker* ? Un *virus* et un *ver* ? Qu'est-ce précisément qu'un *widget* ? Comment éviter la confusion créée par l'emploi en français du mot *podcast* au sens de *télécharger*, alors qu'en anglais il signifie *diffuser* ? L'informatique est sans doute la source la plus importante de l'emploi d'anglicismes en français. Ce vocabulaire anglo-américain souvent obscur, qui véhicule des réalités techniques difficiles à saisir et à expliquer, même pour les experts, rappelle l'emploi d'un jargon latin par les médecins de Molière ; mais, ce qui est plus grave, en s'imposant progressivement à tous, il exclut bien des gens.

C'est pourquoi l'usage d'un vocabulaire français est particulièrement important dans ce domaine pour ne pas laisser s'installer une situation de « fracture numérique », où seule une partie de la population maîtrise à la fois les outils et les mots de ces technologies nouvelles.

N'oublions pas : **l'égalité des droits et des chances passe aussi par la langue.**

Vous cherchez à le dire en français ?

Le réflexe

FranceTerme

Consultez le nouveau site du ministère de la Culture et de la Communication

www.FranceTerme.culture.fr



Délégation générale à la langue française et aux langues de France
6 rue des Pyramides 75001 Paris
Téléphone : 33 (0) 1 40 15 73 00, Télécopie : 33 (0) 1 40 15 36 76
Courriel : dglfff@culture.gouv.fr
Internet : www.dglff.culture.gouv.fr
ISSN imprimé : 1961-9790 - ISSN en ligne : 1961-9804

Vous
pouvez
le dire en
français

Délégation générale à la **langue française** et aux langues de France

Les maux de l'internet

Août 2009

Vous pouvez le dire en français

La mode est aux mots venus d'ailleurs, parfois difficiles à comprendre, à prononcer ou à écrire, pour la plupart des gens. Pourtant, le plus souvent, les mots équivalents existent en français.

En effet, pour désigner les réalités nouvelles qui se créent constamment, des termes français sont recommandés par des spécialistes et publiés avec leur définition au *Journal officiel* de la République française. Il est vrai que ces termes appartiennent au vocabulaire technique ou scientifique ; mais science et technique sont entrées dans notre univers quotidien.

Ces nouveaux termes français sont encore peu répandus. Plus nombreux nous serons à les employer, plus facilement ils entreront dans l'usage, plus vite ils deviendront familiers et sembleront avoir toujours existé.

Le français aussi est une langue moderne

Les termes présentés ici sont recommandés par la Commission générale de terminologie et de néologie. Ils sont publiés au *Journal officiel* et doivent être obligatoirement employés par les services de l'État en lieu et place de termes étrangers.

Tous les termes publiés se trouvent sur le site www.franceterme.culture.fr.

Vous dites déjà

bombe ou b. logique ou b. programmée

au lieu de : *logic bomb*
logiciel malveillant conçu pour causer des dommages à un système informatique.
Journal officiel du 20 mai 2005

canular

au lieu de : *hoax*
information fautive transmise par messagerie électronique et incitant les destinataires abusés à effectuer des opérations inutiles, voire dommageables.
Journal officiel du 20 mai 2005

cheval de Troie

au lieu de : *Trojan horse*
logiciel « inoffensif », où se dissimule un programme malveillant permettant la collecte frauduleuse, la falsification ou la destruction de données.
Journal officiel du 20 mai 2005

Ces termes, qui ont pu surprendre en français au moment de leur publication, font aujourd'hui partie de notre vocabulaire courant.

logiciel espion

au lieu de : *spyware*
Journal officiel du 7 juin 2007

logiciel malveillant

au lieu de : *malicious software, malware*
Journal officiel du 20 mai 2005

pirate

au lieu de : *cracker*
Journal officiel du 16 mars 1999

ver

au lieu de : *worm*
logiciel malveillant qui se transmet d'ordinateur à ordinateur par l'internet et perturbe le fonctionnement des systèmes en s'exécutant à l'insu des utilisateurs. **Contrairement au virus, le ver ne s'implante pas au sein d'un autre programme.**
Journal officiel du 20 mai 2005

virus

logiciel malveillant qui **s'implante au sein des programmes en les parasitant**, se duplique à l'insu des utilisateurs et produit ses effets dommageables quand le programme infecté est exécuté.
Journal officiel du 20 mai 2005

Vous pouvez dire aussi

arrosage

au lieu de : *spamming*
envoi d'un même message électronique à un très grand nombre de destinataires au risque de les importuner.
Journal officiel du 1^{er} septembre 2000

bogue

au lieu de : *bug*
défaut de conception ou de réalisation se manifestant par des anomalies de fonctionnement.
Publié en 1983 ; *Journal officiel* du 22 septembre 2000

bombardement

au lieu de : *bombing*
envoi d'une grande quantité de messages à un destinataire dans une intention malveillante.
Journal officiel du 1^{er} septembre 2000

cybersquat

au lieu de : *cybersquatting*
pratique consistant à accaparer, en le déposant,

un nom de domaine reprenant ou évoquant une marque, un nom commercial, un patronyme afin de tirer un profit matériel ou moral de sa notoriété.
Journal officiel du 17 avril 2008

filoutage ou hameçonnage

au lieu de : *phishing*
technique de fraude visant à obtenir des informations confidentielles au moyen de messages ou de sites usurpant l'identité d'institutions financières ou d'entreprises commerciales.
Journal officiel du 12 février 2006

foineur

au lieu de : *hacker*
personne qui sonde, au hasard plutôt qu'à l'aide de manuels techniques, les possibilités matérielles et logicielles des systèmes informatiques afin de pouvoir éventuellement s'y immiscer.
Journal officiel du 16 mars 1999

message incendiaire

au lieu de : *flame*
message à caractère agressif ou malveillant.
Journal officiel du 8 décembre 2002

numéro d'urgence

(JO du 22 septembre 2000)
ou **aide en ligne** (JO du 28 juillet 2001)
ou **téléassistance** (JO du 14 décembre 2004)
au lieu de : *hot line*